



Synthèse de l'enquête sur le sport dans le Pays de Plöërmel

**Conseil de développement du
Pays de Plöërmel-Cœur de Bretagne**

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 4 |
| Synthèse de l'enquête auprès du monde associatif | 5 |
| L'échantillon | 5 |
| Mieux connaître les associations | 5 |
| Sport et handicap | 6 |
| Sport et compétition | 8 |
| Sport et infrastructures..... | 9 |
| Encadrement | 10 |
| Des projets pour les 10 prochaines années | 11 |
| Synthèse de l'enquête auprès des collectivités | 13 |
| Les communes..... | 13 |
| L'échantillon des communes..... | 13 |
| La commune et les associations..... | 13 |
| Sport et équipements..... | 14 |
| Mise à disposition de moyens | 15 |
| Votre vision..... | 16 |
| Les communautés de communes..... | 17 |
| CONCLUSION : LES PRECONISATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT..... | 19 |

Introduction

Ce travail constitue la synthèse du groupe de travail sport du conseil de développement. Ce groupe de travail s'est attaché à mieux connaître les collectivités et le monde associatif en réalisant deux enquêtes. Comme tout travail statistique, ces dernières comportent des biais, elles restent cependant des outils intéressants pour comprendre l'évolution du monde associatif et ses relations avec les collectivités.

L'objet du groupe de travail sport est d'aider les communes, mais aussi les associations à faire évoluer leurs activités, leurs infrastructures pour correspondre aux besoins du territoire. La diversité d'activités sportives augmente d'année en année et c'est heureux. Dans le même temps nous constatons que les moyens des collectivités pour investir dans des infrastructures sont limités. Enfin, nous constatons que la demande sociétale n'est plus la même : le besoin de professionnalisation de l'encadrement s'accroît.

Ces constats, ainsi que les chiffres que vous découvrirez ci-dessous ont amené le conseil de développement à faire quelques préconisations pour le monde du sport. Vous trouverez ces dernières à la fin de ce document.

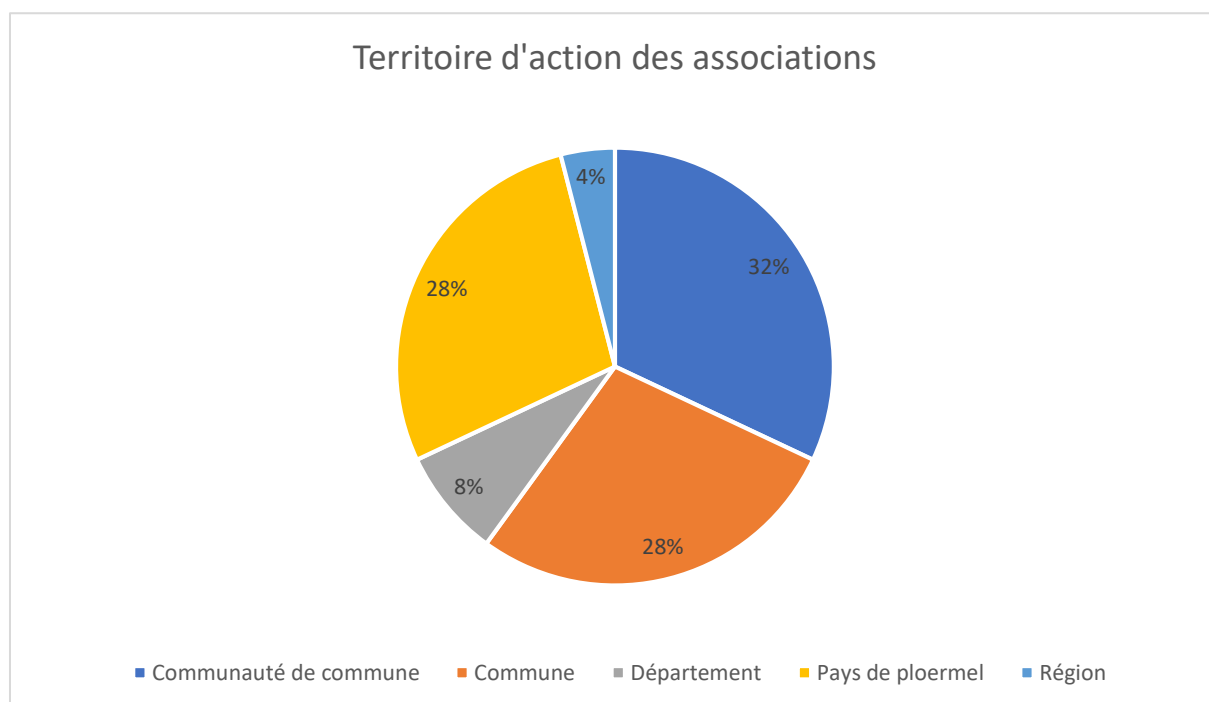
Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Synthèse de l'enquête auprès du monde associatif

L'échantillon

- **28 associations, qui agissent sur tout le pays**
- **2730 licencié-e-s**
- **23 sports représentés**
- **86 % des répondants sont membres du bureau de l'association**

Mieux connaître les associations

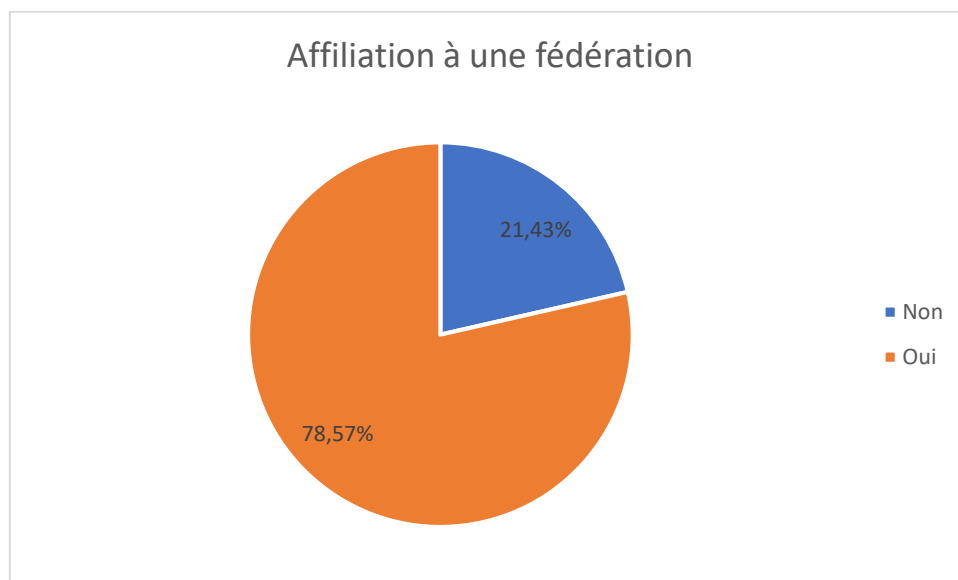


Nombre d'adhérents :

| Total | Moyenne du nombre d'adhérents | Maximum | Minimum |
|-------|-------------------------------|---------|---------|
| 2730 | 97,5 | 430 | 11 |

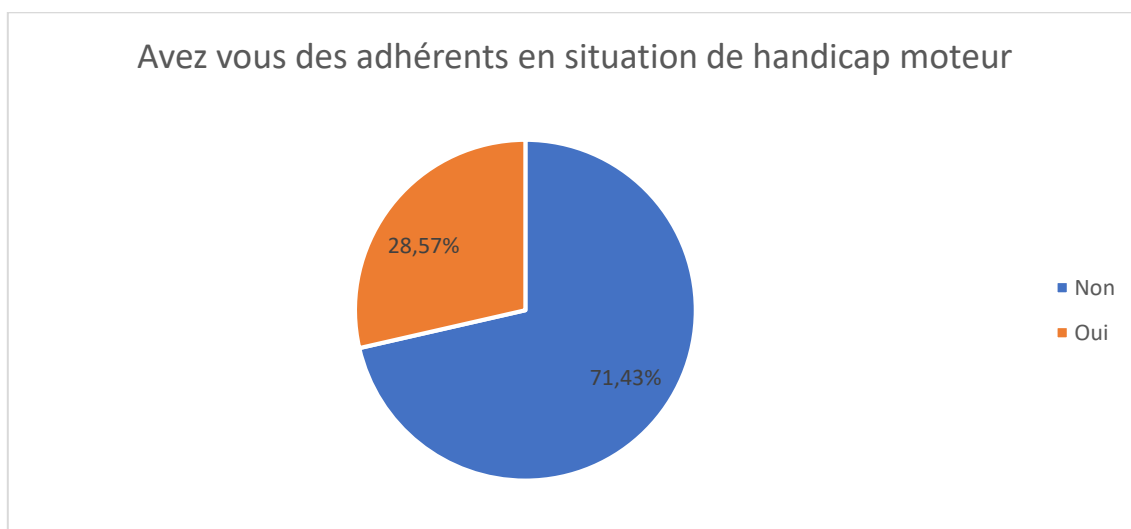
Répartition par classe du nombre d'adhérents :

| | |
|-------------------|-----|
| - de 30 adhérents | 14% |
| entre 31 et 50 | 39% |
| entre 51 et 100 | 14% |
| + de 100 | 32% |

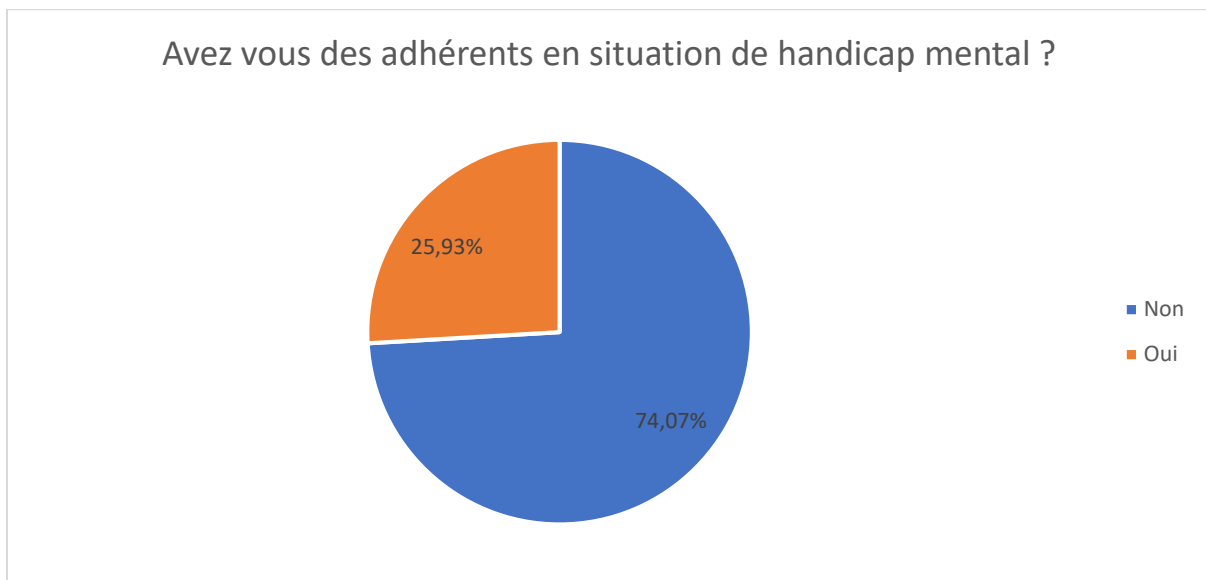


| | |
|--------------------------|--------|
| Type d'affiliation | |
| Autres | 28,57% |
| Olympique | 66,67% |
| Olympique et affinitaire | 4,76% |

Sport et handicap

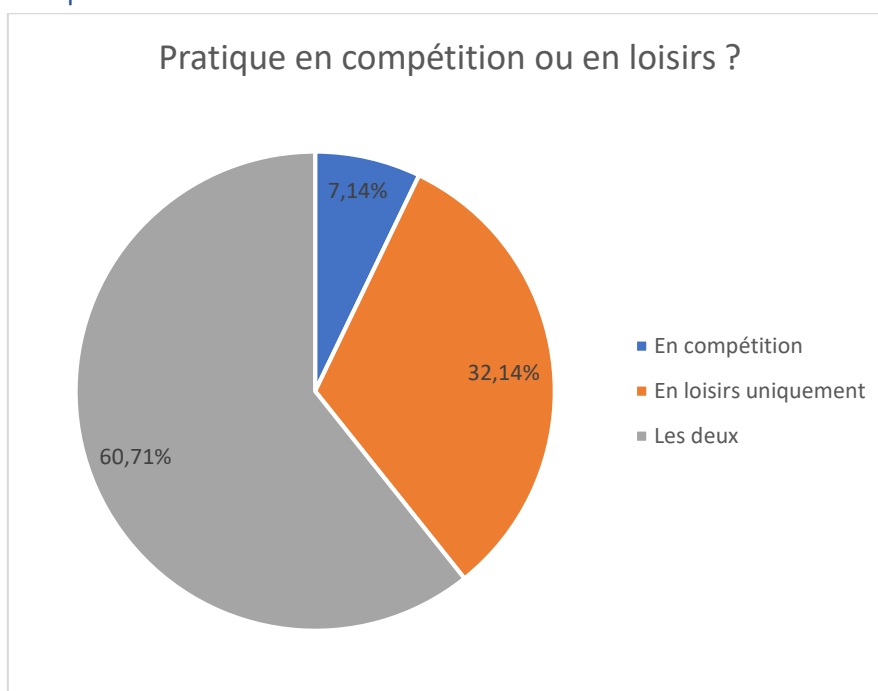


| Avez-vous des adhérents en situation de déficience motrice (handicap moteur) ? | - de 30 | [30; 50] | [51; 100] | + de 100 | Total général |
|--|---------|----------|-----------|----------|---------------|
| Non | 75% | 73% | 100% | 56% | 71,43% |
| Oui | 25% | 27% | 0% | 44% | 28,57% |



| Avez-vous des adhérents en situation de handicap mental ? | - de 30 | [30;50] | [51;100] | + de 100 | Total général |
|---|---------|---------|----------|----------|---------------|
| Non | 100% | 82% | 50% | 63% | 74,07% |
| Oui | 0% | 18% | 50% | 37% | 25,93% |

Sport et compétition



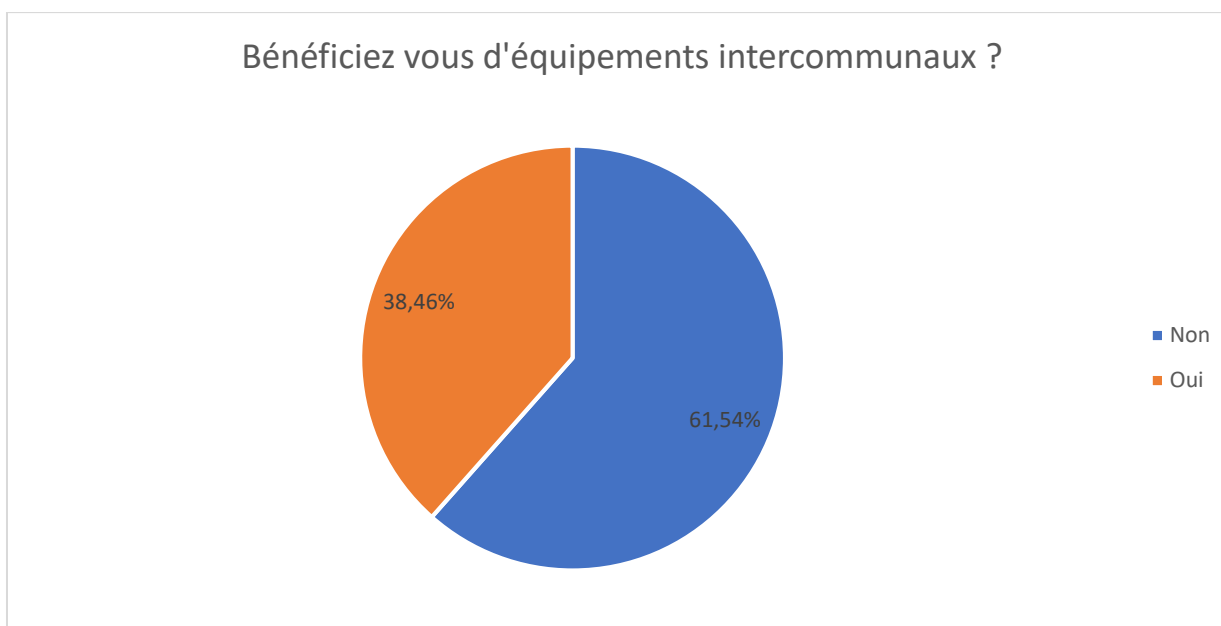
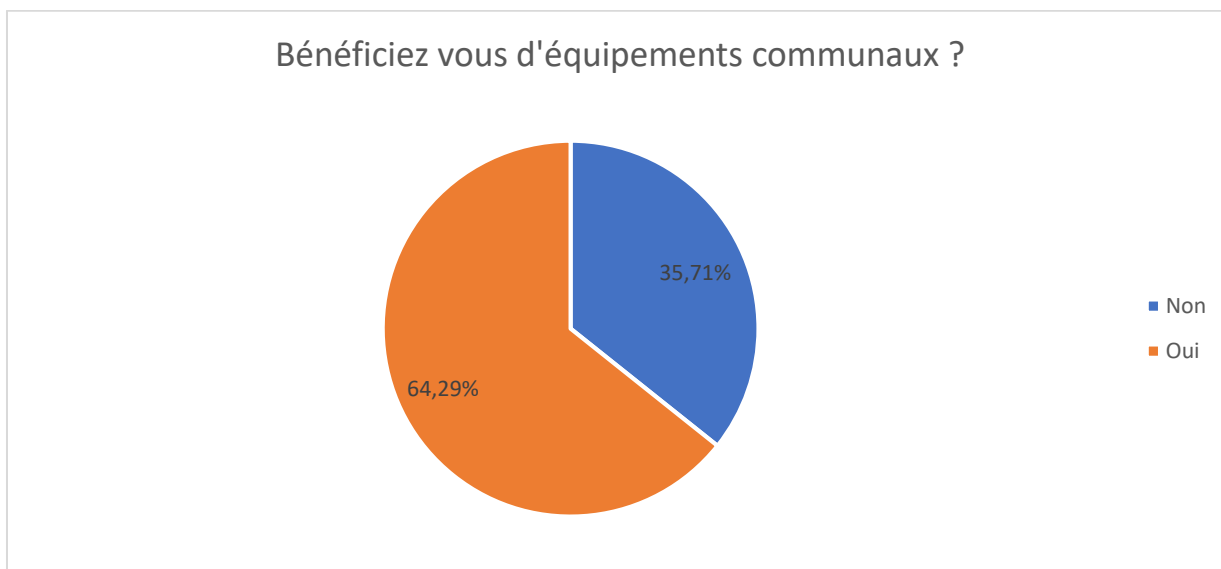
| Nature du sport... | Compétition | Loisir | Les deux | Total général |
|--------------------|-------------|--------|----------|---------------|
| Collectif | 16,67% | 16,67% | 66,67 % | 100,00% |
| Individuel | 4,55% | 36,36% | 59,09 % | 100,00% |
| Total général | 7,14% | 32,14% | 60,71 % | 100,00% |

L'écart entre les sports individuels et collectifs sur la pratique de la compétition peut être expliqué par la nature de certains des sports individuels (remise en forme, randonnée...). En effet, 84 % des clubs non affiliés pratiquent le sport en loisir uniquement, contre 18 % des clubs affiliés.

| Nombre d'adhérents | Compétition | Loisir | Les deux | Total général |
|--------------------|-------------|--------|----------|---------------|
| - de 30 | 0,00% | 75,00% | 25,00 % | 100,00% |
| [30;50] | 9,09% | 45,45% | 45,45 % | 100,00% |
| [51;100] | 0,00% | 25,00% | 75,00 % | 100,00% |
| + de 100 | 11,11% | 0,00% | 88,89 % | 100,00% |

| | | | | |
|---------------|-------|--------|------------|---------|
| Total général | 7,14% | 32,14% | 60,71 % | 100,00% |
|---------------|-------|--------|------------|---------|

Sport et infrastructures



- ⇒ 89 % des associations ont un accès gratuit aux infrastructures
- ⇒ 97 % des associations ne sont pas propriétaires de leur équipement
- ⇒ 63 % des associations pensent qu'une gestion commune des installations est envisageable
- ⇒ 80 % des associations pensent qu'une mutualisation des équipements dynamisera le tissu associatif

Pour les associations, la mutualisation passe d'abord par la gestion commune des créneaux et des infrastructures. Certaines plaident un interlocuteur unique (sans préciser à quel niveau) pour des raisons de compétences, d'accompagnement et de réactivité. Beaucoup pensent qu'une gestion mutualisée des installations permettrait d'optimiser leur utilisation.

De nombreuses associations pensent que la mutualisation des équipements dynamisera le tissu associatif (80 %). Certains évoquent que les petites communes n'ont pas accès aux équipements, pour d'autres la mutualisation permettrait de développer la pratique sur tout le territoire. Des sondés évoquent également le fait que la mutualisation permet d'améliorer les résultats sportifs et la communication autour du sport.

Les détracteurs de la mutualisation (20 %) évoquent une utilité limitée à cause de problèmes de mobilité, une mutualisation déjà existante, ou des équipements trop spécifiques.

Encadrement

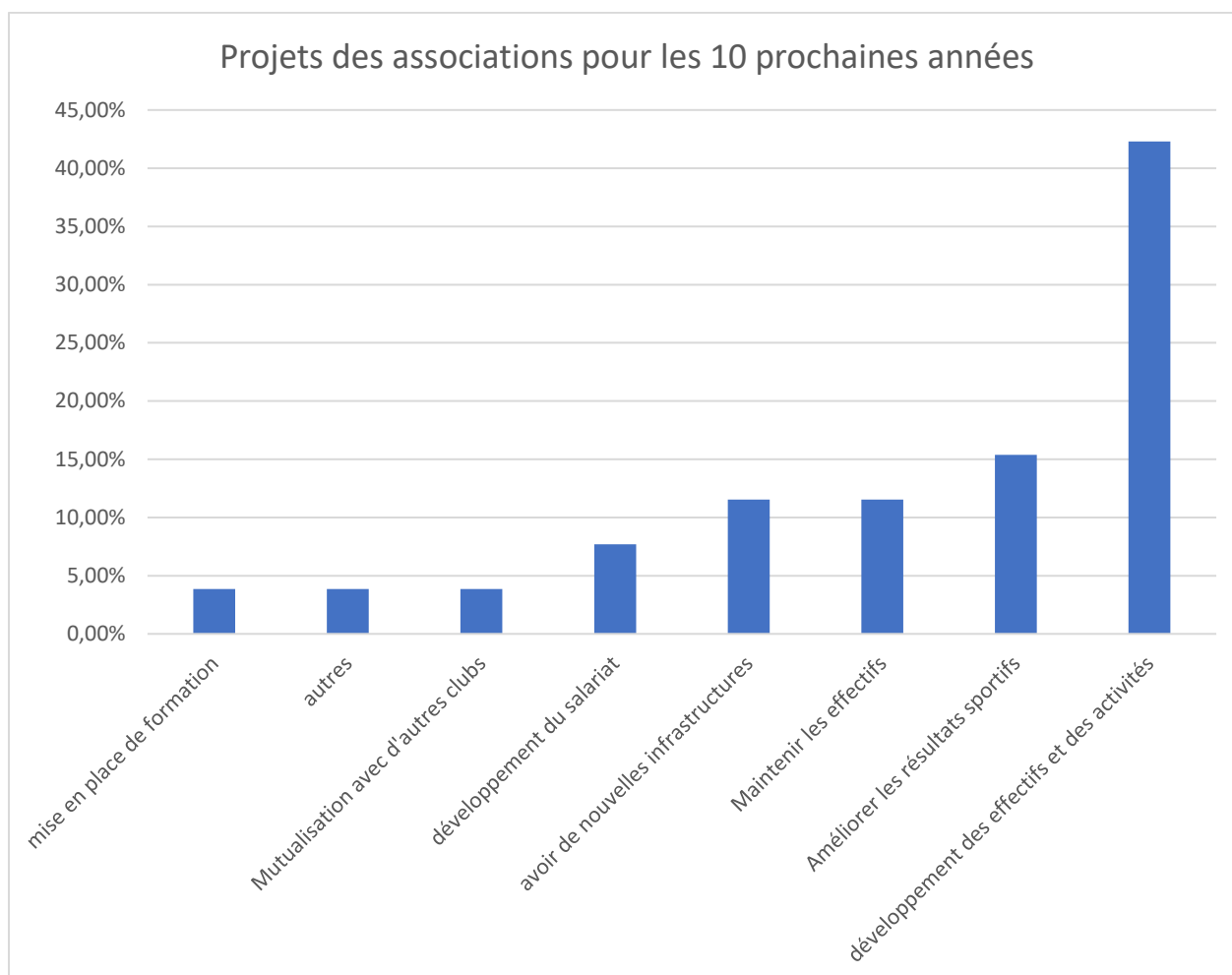
Le bénévolat représente 52 % des encadrants.

| Faites-vous appel pour l'encadrement des activités : | - de 30 | [30;50] | [51;100] | + de 100 | Total général |
|--|---------|---------|----------|----------|---------------|
| A un ou des éducateurs bénévoles | 66,67% | 62,50% | 75,00% | 25,00% | 52,17% |
| A un ou des éducateurs salariés | 33,33% | 25,00% | 25,00% | 25,00% | 26,09% |
| Les deux | 0,00% | 12,50% | 0,00% | 50,00% | 21,74% |
| Total général | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Des projets pour les 10 prochaines années

⇒ **96 % des associations ont des projets pour les 10 prochaines années**

En majorité les clubs souhaitent développer leurs effectifs et leurs activités (42 %) puis améliorer leurs résultats sportifs (15 %)



Attentes des associations de la part des communes :

Les associations souhaitent que les communes les accompagnent par le développement et l'entretien des infrastructures. Plusieurs projets sont évoqués comme la création d'un mur d'escalade, de gymnase, d'un dojo ou d'un jeu de pétanque couvert. Il est également demandé aux communes d'améliorer la communication autour des activités sportives et un soutien financier.

Liste des attentes :

| | |
|---------------------|--------|
| Mutualisation | 4,00% |
| Ressources humaines | 4,00% |
| Communication | 16,00% |
| Financier | 16,00% |
| Infrastructures | 44,00% |
| NSPP | 16,00% |

Attentes des associations de la part des communautés de communes

De nombreuses associations attendent la même chose de leurs communautés de communes que de leurs communes, notamment pour ce qui concerne le développement des infrastructures. Les associations citent cependant plus souvent la communauté de communes pour un soutien financier.

Liste des attentes :

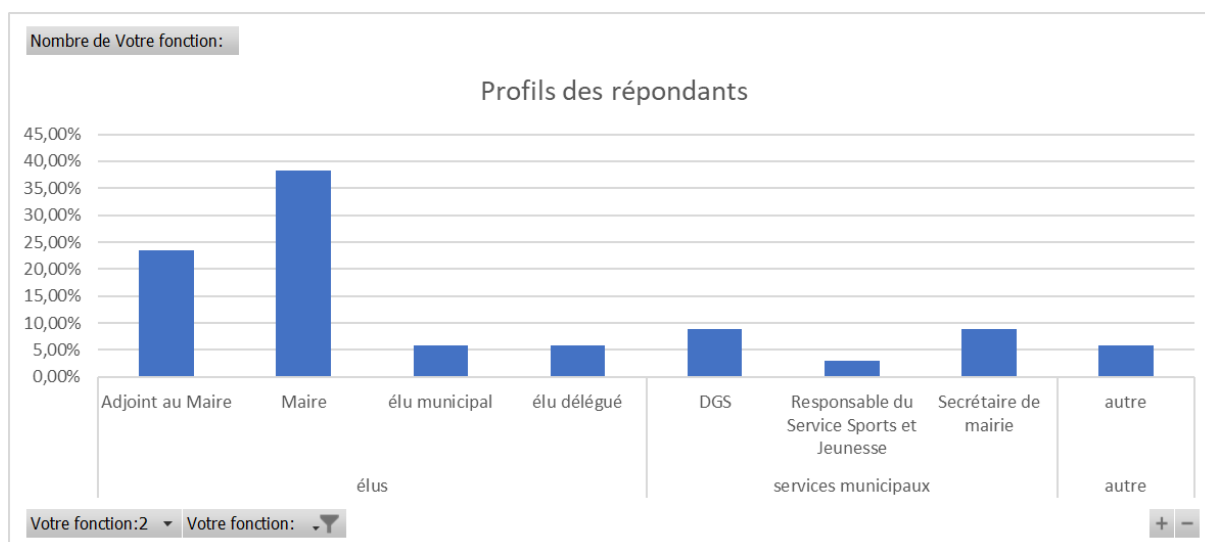
| | |
|----------------------------|---------|
| Mutualisation | 8,70 % |
| Accompagnement global | 4,35% |
| Ressources humaines | 4,35% |
| Communication | 13,04% |
| Communication / Financier | 4,35% |
| Financier | 21,74% |
| Infrastructures | 30,43% |
| Infrastructures/ financier | 4,35% |
| NSPP | 8,70% |
| Total général | 100,00% |

Synthèse de l'enquête auprès des collectivités

Les communes

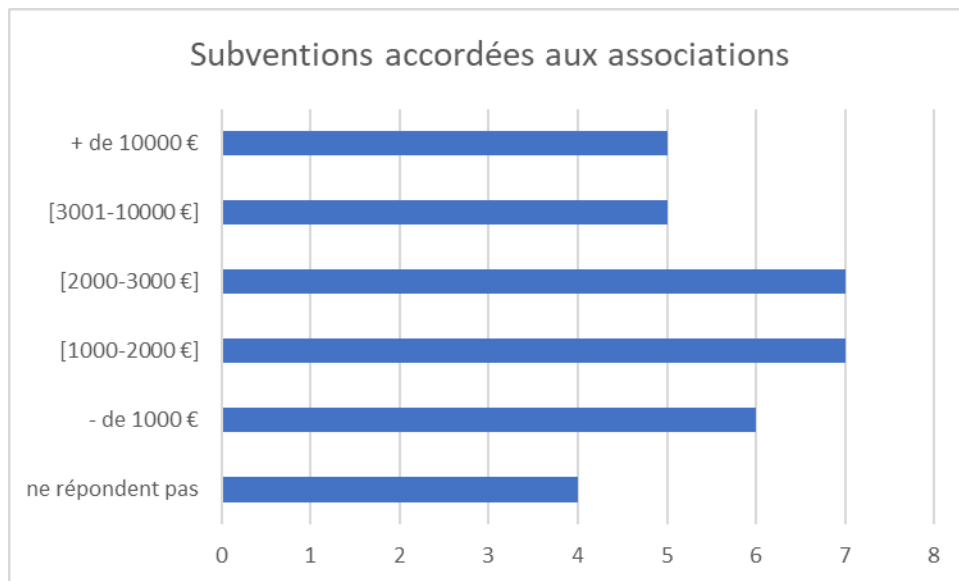
L'échantillon des communes

- **34 communes**
- **Profils des répondants :**
 - **73 % d'élus**
 - **21 % d'agents des services municipaux**
 - **6 % autres ou non précisés**

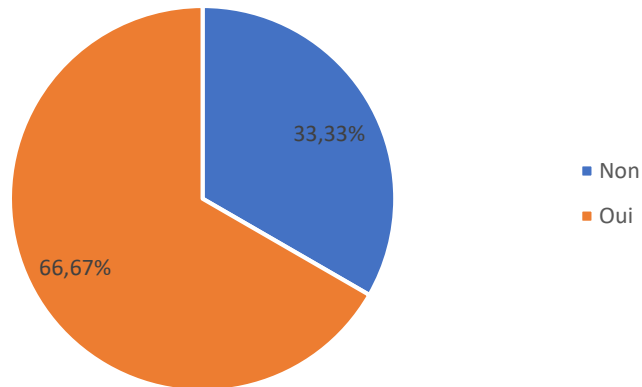


La commune et les associations

- Environ 270 associations repérées sur le territoire, 52 % pratiquent la compétition, 48 % pratiquent le sport en loisir,
- Ploërmel regroupe 25 % des associations qui font de la compétition et 18 % des associations loisirs, suivi de Guer (10 % et 9 %)
- 3 communes déclarent ne pas avoir d'associations sportives, 8 n'ont pas d'associations de sports-loisirs
- La plupart des regroupements de clubs concerne le football
- En moyenne 6473 € de subventions aux clubs sportifs



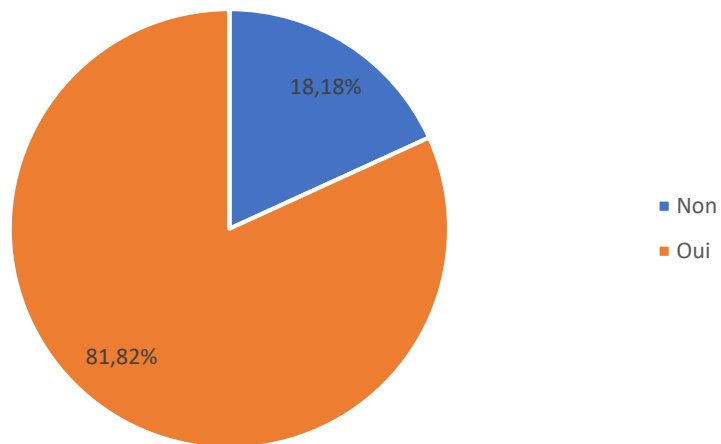
3. Avez-vous des associations locales (associations classiques, regroupement de clubs...) rattachées à des regroupements de clubs ?



Sport et équipements

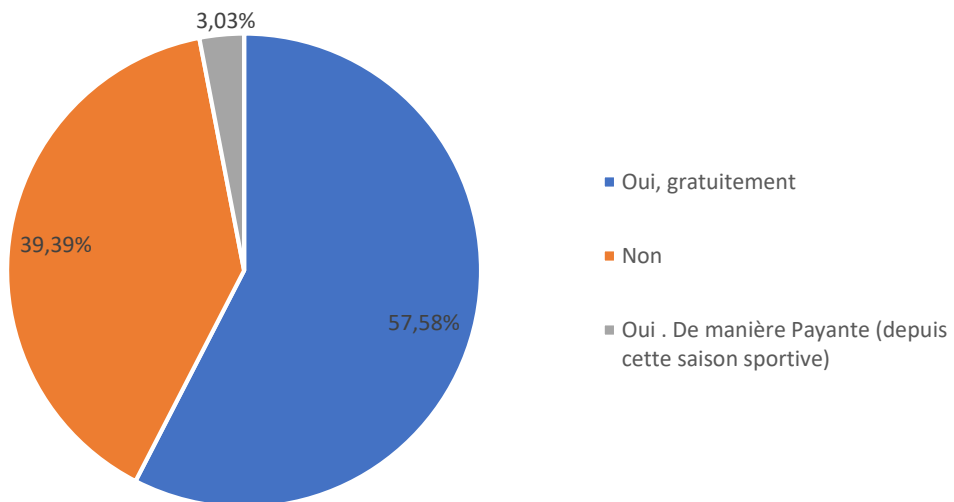
- 3 communes mettent à dispositions des véhicules (Guer, Josselin, La Gacilly)
- 6 communes déclarent n'avoir aucun équipement multisport
- 6 communes déclarent n'avoir aucun équipement à usage unique

Vos équipement sont accessibles aux personnes handicapées ?



Mise à disposition de moyens

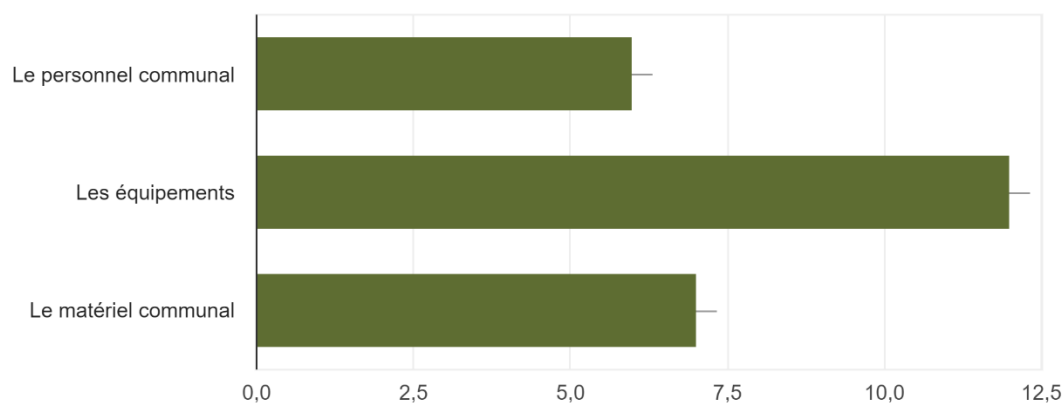
Mettez vous du personnel communal à disposition ?



Votre vision

8. Avez-vous mis en place une mutualisation avec d'autres communes ou votre communauté de communes concernant:

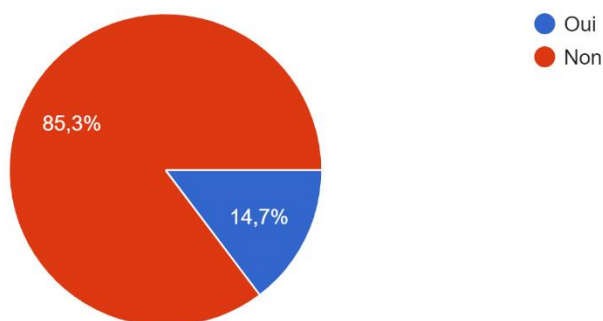
16 réponses



- 12 communes n'envisagent pas de mutualisation (22 l'envisagent)
- 5 communes l'envisagent dans le cadre de l'intercommunalité
- 7 communes l'envisagent avec une autre commune

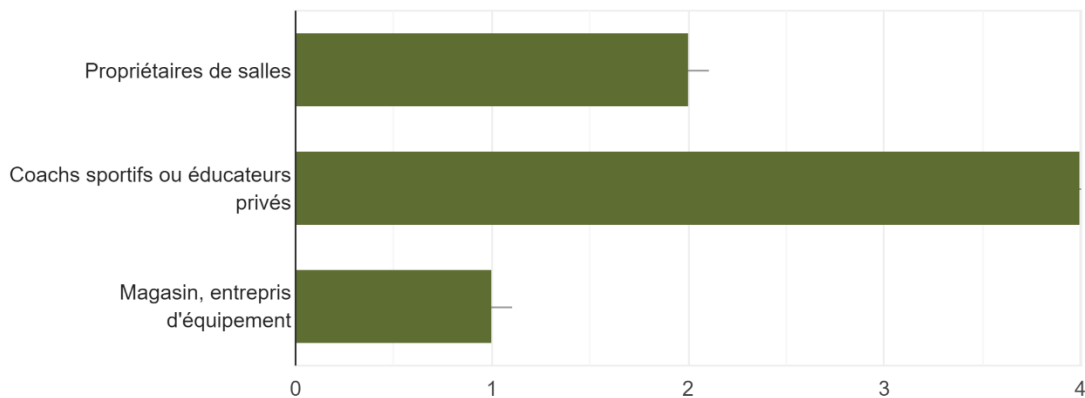
9. Avez-vous des acteurs commerciaux pour les sports et les loisirs ?

34 réponses



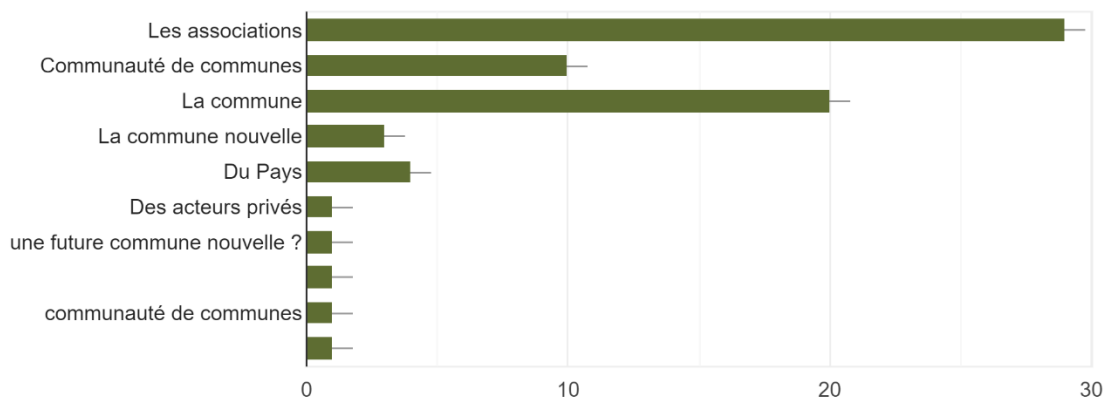
Si oui, sous quelles formes ?

5 réponses



10. Quels sont les moteurs du développement du sport sur votre commune dans les 10 ans à venir ?

32 réponses



Les communautés de communes

Depuis la fusion des communautés de communes, on assiste à une recomposition de la compétence « sport » au sein de ces dernières.

Pour Ploërmel Communauté, à partir du 01/01/2019, les associations sont du ressort des communes. Ploërmel communauté s'implique plus particulièrement sur six associations :

- Le club nautique
- Les deux associations à l'aérodrome, l'ULM et les planeurs
- La gymnastique
- Le Golf,

- La natation.

Des critères ont été définis pour choisir ces associations en fonction de la spécificité de leur activité. Des pistes de réflexion existent pour permettre aux communes de les aider dans la mise aux normes des équipements sportifs, professionnaliser les structures et améliorer les résultats pour tendre vers le « haut niveau ».

Pour Oust à Brocéliande Communauté, il s'agit de la gestion de quelques équipements et d'un travail sur le « sport nature ». Il s'agit de valoriser ce qui se fait, de rencontrer les acteurs et de créer des liens avec la politique touristique. Cela se traduit par exemple par la mise en place d'un schéma des circuits de randonnée ou d'un événement de valorisation du sport nature.

Les deux EPCI notent des résistances à mettre en place une mutualisation des équipements sportifs, car les créneaux demandés sont souvent les mêmes. Pour la même raison, la mise en place de groupements d'employeurs est compliquée.

CONCLUSION : LES PRECONISATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Les chiffres ci-dessus montrent une grande diversité de situation d'une association à une autre, d'une commune rurale à une ville comme Ploërmel et d'une communauté de communes à une autre.

Pour les membres du conseil de développement, face à cette diversité, l'intercommunalité semble être l'outil le plus pertinent pour faire face aux principaux enjeux du monde sportif :

- Disposer d'un réseau suffisant d'encadrants, formés et avec un statut social en règle
- Avoir un des infrastructures modernes, entretenues et optimisées
- Faire progresser le niveau sportif en général et disposer d'un pôle de haut niveau

Voici donc quelques préconisations pour les deux communautés de communes.

Pour la Communauté de commune de Ploërmel :

- Etendre sur le territoire des ex-communautés de commune de Josselin et du Porhoet le schéma de fonctionnement en place sur Ploërmel et Mauron.
- Pouvoir apporter une assistance aux communes pour la mise aux normes des équipements sportifs et la professionnalisation des structures sportives,
- Aider les structures à hausser leur niveau sportif pour tendre vers le « haut niveau »

Pour la communauté de communes d'Oust à Brocéliande :

- Mutualisations d'équipements et de personnels,
- Professionnalisation des associations par des groupements d'employeurs sportifs sur l'exemple du pays de Redon,
- Formation des dirigeants des structures sportives,
- Mise en place d'écoles de sports vers les jeunes publics.



Contact

contact@pays-ploermel.fr

02 97 74 04 37



PAYS DE PLOERMEL - COEUR DE BRETAGNE

7 rue du Val - Les Carmes

BP 30555 - 56805 PLOERMEL Cedex

